



# FICHE PROJET

CHAPITRE « ÉQUIPEMENT »

FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Saison 2020-2021



## FICHE PROJET

**Le porteur du projet devra donc fournir les pièces suivantes (un dossier par nature de projet) :**

	Nature du projet	Pièces à fournir	Pièces facultatives	Pièces complémentaires
		(cf tableau des pièces à fournir)		
<b>01</b>	Création d'un « Club House » (Espace clos et couvert de convivialité en dur ou en construction modulaire).	1 - 2 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>02</b>	Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (Niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum)	1 - 2 - 5 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>03</b>	Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (Niveau E5 minimum ou EFUTSAL 3 minimum)	1 - 4 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral	1 - 2 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>05</b>	Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée (Niveau de classement installation 6 minimum sans obligation d'éclairage)	1 - 5 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>06</b>	Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle	1 - 5 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>07</b>	Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (Niveau de classement Installation 6 SYE Minimum Avec niveau de classement Éclairage : EFootA11 minimum si l'éclairage est existant – E5 minimum si c'est une création)	1 - 4 - 5 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>08</b>	Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (Niveau classement « Installation » : 6 SYE minimum et niveau classement « Éclairage » : EFootA11 minimum si l'éclairage est existant – E5 minimum si création)	1 - 4 - 5 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>09</b>	Mise en conformité d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique éclairé par une extension de l'aire de jeu à 105 mètres * 68 mètres (avec dégagements réglementaires)	1 - 4 - 5 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>10</b>	Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique (Niveau Foot A8 avec éclairage)	1 - 2 - 3 - 6 - 7 - 9	8	10 - 11
<b>11</b>	Projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral	1 - 2 - 6 - 7	8	10 - 11
<b>12</b>	Autre projet dit « innovant »	1 - 2 - 6 - 7	8	10 - 11

### Pièces à fournir lors de constitution du dossier, accompagnées de la fiche projet:

- 1 Le/les devis descriptif(s) et estimatif(s) ;
- 2 Le plan de situation et les plans cotés du projet ;
- 3 Le dossier technique avec caractéristiques ;
- 4 L'avis préalable favorable « Éclairage » (articles 3.2.2 ou 5.2.1 du règlement de l'éclairage) délivré conforme par la commission régionale des terrains et installations sportives (ou C.F.T.I.S. en fonction du niveau) ;
- 5 L'avis préalable favorable pour une installation sportive (cf. Article 5.2.2 du règlement des terrains) avec descriptif technique de la couche de jeu, délivré conforme par la commission régionale des terrains et installations sportives (ou C.F.T.I.S. en fonction du niveau) ;

- 6 La délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention ;
- 7 Le justificatif de la propriété du terrain ou des équipements concernés uniquement si le porteur du projet n'est pas le propriétaire du terrain ou des équipements concernés ;
- 8 La copie de la ou des décision(s) attributive(s) de subvention(s) (convention ou arrêté) ;
- 9 Le dossier éclairage avec plan d'implantation, hauteur des mâts, tiré à l'ordinateur et étude d'éclairage ;
- 10 L'attestation de commencement des travaux si ceux-ci ont déjà débutés
- 11 Le justificatif attestant que l'installation se trouve en Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.) ou Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (Q.P.V.)



## Fiche Projet

# COORDONNÉES DU PORTEUR DU PROJET

CADRE RÉSERVÉ AU PORTEUR DU PROJET

Porteur du projet (maître d'ouvrage) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Numéro National d'Identification - N.N.I. - du terrain : .....

*(Si vous ne disposez pas de cette information, merci de vous adresser à votre District/Ligue afin de renseigner ce champ)*

Nom et qualité du responsable du suivi du projet : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Nom de l'installation : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Nom du club support : ..... N° d'affiliation F.F.F. : .....

Nom, prénom du représentant légal du club : .....

N° de licence : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, .....

agissant en qualité de .....

au sein du club / de la collectivité de ....., porteur du projet, déclare m'engager à respecter les conditions de ce dispositif de financement et certifie, sur l'honneur, les informations communiquées dans ce dossier.

Signature du porteur  
du projet

Cachet

Signature du Représentant  
légal du club support

Cachet  
du club support

Tous les champs doivent être obligatoirement complétés, sous peine de renvoi du dossier



# Fiche Projet

## PRÉSENTATION DU PROJET

NATURE DU PROJET Cochez la case correspondante (1 seul choix possible)

TYPE D'ÉQUIPEMENT		NATURE DE PROJET
<b>Bâtiments</b>	<b>01</b>	Création d'un «Club house» (espace clos et couvert de convivialité d'une surface minimum de 25m2 avec point d'eau)
	<b>02</b>	Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 ou FUTSAL 4 minimum)
<b>Eclairage</b>	<b>03</b>	Création ou mise en conformité ou d'un éclairage pour un classement fédéral (Niveau E5 ou EFUTSAL 3 minimum) Remplacement avec des projecteurs LED
<b>Sécurisation</b>	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : main courante
	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : clôture de protection de l'aire de jeu
	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : pare-balls
	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : clôture de l'installation
	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : banc de touche
	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : liaison protégée vestiaires - aire de jeu
	<b>04</b>	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : parc de stationnement protégé équipe visiteuse et officiel
<b>Terrain de grands jeux</b>	<b>05</b>	Création d'un terrain de grand jeu en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée (Niveau de classement installation 6 minimum sans obligation d'éclairage)
	<b>06</b>	Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle (drainage / arrosage intégré / mise en conformité pour un passage en 105*68 m) (Niveau de classement installation 5 minimum)
	<b>07</b>	Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (Niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création)
	<b>08</b>	Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (Niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création)
	<b>09</b>	Mise en conformité d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique éclairé pour une extension de l'aire de jeu à 105 * 68 mètres (Niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création)
<b>Terrain à effectif réduit</b>	<b>10</b>	Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique (Niveau de classement installation Foot A8 avec éclairage)
-	<b>11</b>	Projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral (Exemples : Terrains de jeux y compris terrains réduits, éclairage pour un terrain d'entraînement, vestiaires aux superficies non réglementaires, Club House situé sur une installation non classée)
-	<b>12</b>	Autre projet dit « Innovant » (Exemples : installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments (tribunes, vestiaires, club house,...) afin de les alimenter en électricité / Installation d'un réseau de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des terrains / Création d'un terrain multisports couvert,...)



# Fiche Projet

## PRÉSENTATION DU PROJET

### DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

Date prévisionnelle de début des travaux\* : ..... Durée de l'opération (en mois)\* : .....

(\*) à renseigner obligatoirement

### PROJET ASSOCIATIF (À COMPLÉTER PAR LE CLUB SUPPORT)

I. Valeurs de l'association (Exemples : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) :

II. Actions de promotion de l'association (actions mises en place, outils d'informations...):

III. Animations du club :

Tous les champs doivent être obligatoirement complétés, sous peine de renvoi du dossier



## Fiche Projet

# PRÉSENTATION DU PROJET

### PROJET ASSOCIATIF (suite)

IV. Projet d'utilisation de l'installation :

V. Descriptif / Qualité des installations et des équipements :

CADRE RÉSERVÉ AU PORTEUR DU PROJET

Tous les champs doivent être obligatoirement complétés, sous peine de renvoi du dossier



## Fiche Projet

# PLAN DE FINANCEMENT PROJETÉ

CADRE RÉSERVÉ AU PORTEUR DU PROJET

Coût total de l'opération : .....€ T.T.C. pour un club  
H.T. pour une collectivité

### Subventions :

▶ Conseil Régional	.....€	.....%
▶ Conseil Départemental	.....€	.....%
▶ Subventions d'état	.....€	.....%
▶ C.N.D.S.	.....€	.....%
▶ Autres	.....€	.....%

### Autres financements :

▶ Auto financement - Direct	.....€	.....%
- Indirect	.....€	.....%
▶ Emprunts	.....€	.....%
	.....€	.....%

Aide demandée à la L.F.A. : .....€ .....%  
TOTAL .....€ .....%

**\*EXPRIMÉ EN H.T. POUR LES COLLECTIVITES, T.T.C. POUR LES ASSOCIATIONS**

### RAPPEL

- Les travaux exécutés en régie par les agents de la collectivité ne peuvent être valorisés. Seul, l'achat de matériaux est alors comptabilisé. De même, la maîtrise d'œuvre (Bureau d'études, Architecte, Bureau de contrôle, ...), les travaux relatifs à une mise en conformité par rapport à la législation française (accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, E.R.P., ...) et les frais annexes (mobilier, électroménager, ...) ne peuvent être inclus dans le plan de financement.



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15  
Tél. : +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax : +33 (0)1 44 31 73 73 - [www.fff.fr](http://www.fff.fr)